



PRODUITS MORTELS LES PESTICIDES DANS LE COTON

Résumé exécutif *et* Recommendations



ENVIRONMENTAL JUSTICE FOUNDATION
PROTECTING PEOPLE AND PLANET

5 St Peter's St
London N1 8JD
Royaume Uni
t: +44 (0)20 7359 0440
f: +44 (0)20 7359 7123
info@ejfoundation.org
www.ejfoundation.org



**PESTICIDE
ACTION
NETWORK UK**
Development House
56-64 Leonard Street
London EC2A 4JX
Royaume Uni
t: +44 (0)20 7065 0905
f: +44 (0)20 7064 0907
admin@pan-uk.org
www.pan-uk.org

Extrait et traduit de : EJF, 2007, *The Deadly Chemicals in Cotton*, Environmental Justice Foundation en collaboration avec Pesticide Action Network UK, London, Royaume Uni.
ISBN No. 1-904523-10-2



**Un rapport produit par
Environmental
Justice
Foundation
En collaboration avec
Pesticide Action
Network UK**



© Pesticide Action Network UK

RESUME EXECUTIF

- Le coton, produit agricole non alimentaire le plus important au monde, est responsable de l'utilisation de pesticides chimiques pour un montant de 2 milliards de dollars par an ; les pesticides considérés suffisamment toxiques pour être classés dangereux par l'Organisation Mondiale de la Santé représentent au moins 819 millions de dollars. Le coton représente 16 % de l'utilisation mondiale des insecticides – davantage que toute autre culture. Près d'1 kg de pesticides dangereux est utilisé par hectare de coton cultivé.
- Selon un rapport destiné à la FAO, le PNUE et l'OMS, de 1 à 3 % des travailleurs agricoles dans le monde sont victimes d'empoisonnement aigu par les pesticides, parmi lesquels au moins 1 million doivent être hospitalisés chaque année. Ces chiffres représentent 25 à 77 millions de travailleurs agricoles dans le monde.
- Les symptômes aigus d'empoisonnement par les pesticides sont les suivants : maux de tête, vomissements, tremblements, manque de coordination, difficultés et insuffisance respiratoires, pertes de connaissance, crises cardiaques et décès. Les effets chroniques d'une exposition prolongée aux pesticides sont les suivants : pertes de mémoire et de concentration, désorientation, graves dépressions et confusion mentale.
- En Inde, où vit plus d'un tiers des cultivateurs de coton au monde, le coton représente 54 % des pesticides utilisés chaque année bien qu'il n'occupe que 5 % des surfaces cultivées. Sur une seule période d'observation de 5 mois, 97 cultivateurs de coton ont été victimes de 323 incidents de santé. Parmi ces incidents, 39 % étaient liés à des empoisonnements légers, 38 % à des empoisonnements modérés et 6 % à des empoisonnements graves.
- Une seule goutte du pesticide aldicarb absorbée par la peau peut tuer un adulte. L'aldicarb est couramment utilisé dans la production du coton et en 2003, près de 100 000 tonnes ont été pulvérisées sur les champs de coton aux Etats-Unis. L'aldicarb est également utilisé pour le coton dans 25 autres pays à travers le monde.
- En Ouzbékistan, deuxième exportateur mondial de coton, les pesticides utilisés il y a 50 ans polluent aujourd'hui encore la terre, l'air, la nourriture et l'eau potable. Malgré les effets dévastateurs de ces produits chimiques sur la santé de la population et sur l'environnement, la dictature ouzbek continue à autoriser, pour le coton, des pesticides tellement toxiques qu'ils étaient interdits à l'époque des soviétiques.
- Bien qu'étant particulièrement vulnérables aux empoisonnements, les enfants qui travaillent dans la culture du coton à travers le monde risquent d'être exposés aux pesticides dangereux. En Inde et en Ouzbékistan, les enfants participent directement à l'épandage des pesti-

cides alors qu'au Pakistan, en Egypte et en Asie centrale, ils travaillent dans les champs de coton pendant ou immédiatement après la saison de pulvérisation.

- Les pesticides dangereux associés à la production mondiale de coton représentent une menace importante sur les ressources mondiales d'eau douce. Ces pesticides contaminent aujourd'hui les rivières des Etats Unis, d'Inde, du Pakistan, d'Ouzbékistan, du Brésil, d'Australie, de Grèce et d'Afrique de l'Ouest. Au Brésil, quatrième consommateur mondial de pesticides, des chercheurs ont mesuré la présence de pesticides dans l'eau de pluie. 19 produits chimiques différents ont été trouvés, 12 d'entre eux étant utilisés pour le coton dans la zone d'étude.
- 99 % des cultivateurs de coton vivent et travaillent dans les pays en voie de développement où la faible sensibilisation à la sécurité, le manque d'accès au matériel de protection, l'illettrisme, le mauvais étiquetage des pesticides, les contrôles inappropriés et la pauvreté chronique aggravent les dommages causés aux communautés à faible revenu par les pesticides. En tout, 75 % de la production globale de coton est réalisée par les cultivateurs des pays en voie de développement.
- Alors que la plus grande partie de la production de coton est réalisée dans les pays en voie de développement, la majorité des produits en coton est vendue dans les pays développés – l'Amérique du Nord, à elle seule, consomme 25 % des produits en coton et l'Europe 20 %.
- La consommation mondiale de coton a considérablement augmenté depuis les années 80 : elle a pratiquement doublé au cours des 30 dernières années. Avec une demande excédant maintenant 25 millions de tonnes par an, les consommateurs n'ont jamais autant acheté de coton qu'aujourd'hui.
- Les cultivateurs de coton produisent environ 34 millions de tonnes de graines de coton chaque année dans le monde, en plus de la fibre. La graine de coton est utilisée comme aliment pour le bétail et sous forme d'huile de coton, utilisée en cuisine, elle représente près de 8 % de la consommation mondiale d'huile végétale. Les données compilées par la FAO et l'OMS montrent que les pesticides peuvent contaminer l'huile de coton raffinée, ainsi que les aliments pour le bétail dérivés de la graine de coton.
- Une étude de 2004, menée par des chercheurs de l'Université Technique de Łódź, en Pologne, a montré que les pesticides dangereux utilisés dans la culture du coton peuvent également être détectés dans les vêtements en coton.
- La consommation des ménages peut directement influencer les méthodes de production et ainsi avoir un impact sur la sécurité de l'environnement et l'équité sociale.
- La production de coton biologique offre une réelle alternative aux méthodes de production actuelles. La demande des consommateurs en coton biologique représente aujourd'hui entre 800 millions et 1 milliard de dollars, et augmente rapidement, à tel point que la demande dépasse désormais la production. Avec une telle demande, la production de coton biologique offre une alternative durable, non seulement sur le plan environnemental et social, mais elle est également économiquement viable. Les négociants et les investisseurs (publics et privés) du secteur du coton doivent encourager l'adoption de méthodes de production biologiques.

© Pesticide Action Network UK





RECOMMANDATIONS

© Environmental Justice Foundation

Recommandations générales

Au vu des informations exposées dans ce rapport, nous recommandons à toutes les parties concernées de :

- Appeler à la suppression progressive des pesticides classés par l'Organisation Mondiale de la Santé comme « Extrêmement Dangereux » (OMS Ia) ou « Hautement Dangereux » (OMS Ib), ainsi que la suppression de l'organochloré endosulfan (OMS II) ;
- S'assurer que les préparations qui tombent dans les classes Ia et Ib de l'OMS ou les formules de produits de la classe II, ne sont pas vendues aux cultivateurs de coton des pays en voie de développement, conformément aux recommandations du Code de Conduite de la FAO ;
- Promouvoir de meilleures pratiques agricoles basées sur la réduction de l'utilisation, du risque et de la dépendance aux pesticides ;
- Promouvoir la sensibilisation aux problèmes liés aux pesticides utilisés dans la culture du coton et informer sur les méthodes permettant de pallier à ces problèmes grâce à de vastes programmes de formation correctement financés ;
- Promouvoir la production et la commercialisation du coton biologique.

Nous recommandons aux consommateurs de :

- Acheter des produits en coton biologique ;
- Demander aux fabricants et détaillants du secteur de l'habillement quels pesticides ont été utilisés dans la production du coton qu'ils vendent ; souligner leurs inquiétudes au sujet de l'impact des pesticides sur la santé des communautés productrices de coton et sur leur environnement ; demander aux détaillants de vendre des produits en coton biologique comme alternative durable.

Nous recommandons aux Détaillants et aux Associations de Détaillants du secteur de l'habillement au niveau international de :

- S'abstenir de s'approvisionner en produits textiles fabriqués à partir de coton cultivé à l'aide de préparations qui tombent dans les classes Ia et Ib de l'OMS, et des formules de produits de la classe II ;
- Proposer aux consommateurs des produits en coton biologique ;
- Encourager activement la croissance de la production de coton biologique dans les pays en voie de développement et sensibiliser les consommateurs sur les avantages du coton biologique.

Nous recommandons à L'Organisation Mondiale de la Santé de :

- Réaliser, de toute urgence, une étude pour évaluer l'impact global des pesticides sur la santé des communautés productrices de coton à travers le monde. Cette évaluation devra analyser (a) dans quelle mesure la main d'œuvre agricole souffre d'empoisonnement professionnel, (b) dans quelle mesure les communautés qui vivent dans les zones de production de coton subissent une exposition aux pesticides et (c) dans quelle mesure les pesticides utilisés dans la culture du coton contaminent l'eau et les dérivés du coton entrant dans la chaîne alimentaire humaine ;
- Etablir des centres de santé régionaux chargés d'observer et de mesurer les cas d'exposition pathologique aux pesticides.

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement devrait prévoir de :

- Réaliser, de toute urgence, une étude évaluant l'impact global des pesticides utilisés dans la culture du coton sur l'environnement et, en particulier, dans quelle mesure ces pesticides contaminent les ressources globales en eau douce.

Nous recommandons à l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture de :

- Elargir considérablement les programmes de formation à la Gestion Intégrée des Nuisibles afin d'inclure tous les cultivateurs de coton des pays en voie de développement, en particulier en Afrique de l'Ouest, en Asie et en Amérique du Sud ;
- Promouvoir activement la production et le commerce de coton biologique et élaborer de nouvelles stratégies pour promouvoir la sensibilisation aux techniques et aux avantages de la production de coton biologique.

Nous recommandons à l'Industrie Agrochimique de :

- Supprimer progressivement la production des pesticides classés par l'Organisation Mondiale de la Santé comme « Extrêmement Dangereux » (OMS Ia) ou « Hautement Dangereux » (OMS Ib) ;
- Prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que les préparations qui tombent dans les classes Ia et Ib de l'OMS ou les formules de produits de la classe II, ne sont pas vendues aux cultivateurs de coton des pays en voie de développement, conformément aux recommandations du Code de Conduite de la FAO ;
- Appliquer les mêmes critères de pratiques d'excellence dans les pays en voie de développement que ceux qui existent dans les pays industrialisés, tout au long de la durée de vie des pesticides ;
- Améliorer la transparence en divulguant toutes les informations relatives aux produits et aux formulations, mentionnant les pays dans lesquels ils sont fabriqués, élaborés, stockés et vendus ;
- Participer activement à l'élaboration de programmes efficaces de collecte ou de recyclage des récipients vides ayant contenus des pesticides utilisés dans la culture du coton.



Deux cultivatrices de coton biologique préparent une mixture de neem, un insectifuge naturel.

© Pesticide Action Network UK

Nous recommandons aux bailleurs de fond et Gouvernements à travers le monde et aux Institutions Financières Internationales de :

- Soutenir le développement des programmes de formation à la Gestion Intégrée des Nuisibles (ou Lutte Intégrée) et à la culture biologique du coton afin qu'ils puissent s'adresser à tous les cultivateurs de coton des pays en voie de développement, en particulier en Afrique de l'Ouest, en Asie et en Amérique du Sud ;
- Exiger que seuls les produits en coton biologique puissent porter l'Ecolabel européen « Produits Textiles » ;
- Encourager activement la production de coton biologique et son commerce équitable vers les pays occidentaux ;
- Soutenir la recherche sur la gestion biologique des nuisibles et le développement de variétés adaptées à l'agriculture biologique ;
- Suivre la Banque Mondiale en adoptant des politiques conformes au Code International de Conduite de la FAO sur la Distribution et l'Utilisation des Pesticides, en refusant de financer l'utilisation des préparations qui tombent dans les classes Ia et Ib de l'OMS ou des formules de produits de la classe II, (a) dans les pays ne disposant pas de mesures de restriction sur leur distribution et leur utilisation ou (b) dans les pays où elles risquent d'être utilisées par des travailleurs agricoles, des cultivateurs ou d'autres personnes ne bénéficiant pas de formation, d'équipement ni de structure permettant de manipuler, stocker et utiliser ces produits correctement.

Nous recommandons aux Gouvernements des Pays Producteurs de Coton de :

- Prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que les préparations qui tombent dans les classes Ia et Ib de l'OMS ou les formules de produits de la classe II, ne sont pas distribuées ou utilisées par les cultivateurs de coton ne bénéficiant pas de formation, d'équipement ni de structure permettant de manipuler, stocker et utiliser ces produits correctement, conformément aux recommandations du Code International de Conduite de la FAO ;
- Signer et ratifier la Convention de Rotterdam sur le Consentement Préalable et Informé (PIC), et la Convention de l'Organisation Internationale du Travail sur la Sécurité et la Santé dans l'Agriculture ;
- S'assurer que tous les travailleurs agricoles impliqués dans la culture du coton ont un accès suffisant aux équipements de protection et bénéficient d'une formation sur une utilisation responsable des pesticides dangereux.